

Mise en oeuvre d'un compostage pédagogique en établissement scolaire

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération Boulogne-côte d'Opale

Hôtel Communautaire
1, Bd du Bassin Napoléon Bp 755
www.agglo-boulonnais.fr



Mots-clés: Espace privé Établissements scolaires, Prévention des déchets, Biodéchet, Composteur

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Les établissements scolaires du territoire travaillent très peu sur la notion de prévention.

De manière générale, des ateliers sont régulièrement mis en place sur le tri des déchets mais les actions de prévention restent très minoritaires.

Le compostage est un des axes forts du programme local de prévention de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Il a semblé pertinent de développer cet équipement dans le cadre des établissements scolaires afin de démocratiser son utilisation via la jeune génération.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Sensibiliser les jeunes au compostage, à la prévention des déchets de manière plus générale et au gaspillage alimentaire.
- Réduire la quantité de déchets fermentescibles dans les déchets des établissements scolaires, principalement en réutilisant le compost produit dans un éventuel jardin pédagogique ou encore pour des plantations.

Résultats quantitatifs:

- 10 établissements équipés en 2014 (soit 7 de plus que prévu)

Résultats qualitatifs :

Le fait d'équiper les établissements inspirent les équipes éducatives sur la réalisation d'un support pédagogique commun. 3 conseillers de circonscriptions sur les 4 du territoire travaillent sur l'élaboration d'un carnet de reportage sur le thème de la prévention des déchets.

On remarque également une implication plus importante des classes lors de la semaine des D3E par exemple.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Etape 1: rencontre avec le Maire ou un Adjoint ou personnel de mairie afin de mettre au point la stratégie de communication. (soit c'est l'adjoint s'occupant de la partie scolaire qui en réfère directement au directeur de l'école, soit c'est l'animatrice de la CaB qui prend directement contact avec l'école)

Etape 2: Rencontre avec le directeur de l'école avec/ ou en présence des enseignants.

Explications du déroulement des animations.

Echanges sur le nombre et les niveaux de classes intéressées

Connaître les horaires de l'école (avec les récréations) pour organiser les animations.

Etape 3: Validation des dates et horaires.

Etape 4: Une remise officielle des composteurs en présence du Maire de la commune et la Vice présidente de la CaB (validée en amont par le responsable de l'école).

Etape 5: Une fois l'animation effectuée, don d'un composteur, bio seau, jeu de 7 familles « trop d'ordures , c'est trop nul » et un livret avec des informations sur le compostage (document fait en interne par l'animatrice).

Année principale de réalisation:

2013

Moyens humains :

Pour la mise en place : 1 agent CaB + mairie + 1 enseignant pour chaque action

Moyens financiers :

CaB

- Composteur pédagogique par la CaB

- Documents pédagogiques réalisés en interne par l'animatrice de la CaB

- Jeu de 7 familles acheté par la CaB

Moyens techniques :

Cab : photos, composteurs et documents pédagogiques

École : mise à disposition de locaux, organisation des plannings.

Partenaires mobilisés :

Mairie, école, CaB

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Dès qu'une nouvelle commune entre dans le dispositif de "compostage individuel", les écoles sont sollicitées.

Difficultés rencontrées :

oui

Recommandations éventuelles:

- Prendre connaissance des horaires afin d'organiser au mieux ses interventions en scolaire (les maternelles plutôt le matin car l'après midi est réservée à la sieste).

- Faire plusieurs groupes sur la demi journée.

- Prendre l'heure de la récréation en compte ce qui permet de planifier au mieux l'animation.



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2015**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.